

Jean FOURSAC



SHD Vincennes 16P 234959 (intitulée "vers 1950 SHD Vincennes")



Etat-civil

Né(e) le/en 23 mai 1914 à Tours

Profession en 1940 : Non renseigné

Domicile en 1940 : Clermont-Ferrand (63)



Résistance

Organisation de Résistance : Réseau STN



Arrestation et détention

Date d'arrestation: 04/07/1944

Lieu de détention : Clermont-Ferrand, Compiègne



Déportation

Date de déportation : 28/07/1944

Lieux : Neuengamme (matricule 40339), Kommando Osterot

Date de libération ou de rapatriement : 05/05/1945 en baie de Lübeck-Neustadt



Commentaires

A partir du 25 août 1941 et pour trois ans environ, Jean est officiellement employé comme civil chef du magasin atelier au service des télécommunications et de la signalisation. Un poste stratégique qui marque le début de son entrée en Résistance, sans appartenir à aucune des organisations qui se mettaient alors en place sur tout le territoire. Son premier acte de bravoure a consisté à sortir et à camoufler du matériel technique pouvant être utilisé par des résistants, en dépit des nombreux contrôles effectués par des officiers allemands de la commission d'armistice stationnés à Royat (63). Le jeune homme réitérera l'exercice en novembre 1942 en faisant quitter de l'entrepôt qu'il dirigeait des postes-émetteurs, des groupes électrogènes et des lampes, au nez et à la barbe de l'officier supérieur allemand installé dans le bureau attenant au sien et sous les yeux du poste de garde le Luftwaffe. Par ailleurs, les matériels considérés par l'occupant comme prises de guerre se voyaient systématiquement sabotés en catimini... par les Français. Jean finit par rejoindre en février 1943 le réseau S.T.N. Sous les ordres d'Alexandre Courson de la Villeneuve, il est chargé de le structurer. Les arrestations massives opérées par la Gestapo le 1er juillet 1944 anéantiront cette organisation. Ayant des doutes sur l'activité souterraine de Jean, la Milice l'arrête dans un premier temps le 3 juin 1944. Il se disculpe au cours de son interrogatoire et est relâché. Pas pour longtemps! Un mois plus tard, c'est la Gestapo qui vient le chercher dans son bureau. L'étau se resserre avec quatre chefs d'accusation : 1 - mise en place du réseau S.T.N., 2 - sabotage du réseau télégraphique, 3 camouflage de matériel, 4 - participation à des parachutages. En dépit d'un long interrogatoire musclé, Jean garde le silence. Il est jeté dans une prison militaire Qu'il quitte le 18 juillet pour le camp de Royallieu à Compiègne (60), l'un des trois principaux camps d'internement nazis sur le sol français qui verra passer 54000 résistants, juifs, militants syndicaux et politiques. Le matricule 43568 lui sera attribué à son arrivée.



Sources et bibliographie utilisées

Chantal Kroliczak pour l'Association Culturelle Macérienne (A.C.M.) -Archives départementales de l'Indre : R2634 - matricule 162. Nouvelle République des 26-29-30/01/1972, 02/02/1972, 29/06/1976. Etats-civil, recensements en ligne. -Secrétariats des communes d'Azay-le-Ferron et de Chisseaux. - https://www.campneuengamme.org/ et tout particulièrement Monique Foy. -Dossiers de Neuengamme n° 6 et 11 édités par l'Amicale de Neuengamme et de ses Kommandos. - https://arolsen-archives.org/fr/ -https://www.memorial-compiegne.fr/ et en particulier Julia Maitre. - SHD Vincennes - 16P 231959. -SHD Caen - 21P 608233 sur dérogation spéciale. -Archives Nationales à Pierrefitte-sur-Seine - 629 MI 17. -Patrick Grosjean, Président de l'association des Amis du Blanc et de sa région. -M Christophe Foursac, son petit-fils pour les photos transmises (pages 1 - portrait - et 9 - décorations). -Mme Arlette Nicaud. -Mme Avril Growcott pour la traduction anglaise.